



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité nature et prévention des nuisances  
Secrétariat de la Commission Départementale  
pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers  
Affaire suivie par : Mme Julie GERBOLLET  
Tél. : 03 87 34 33 94  
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

DDT 57  
Délégation de Sarrebourg

Metz, le **21 FEV. 2024**

**OBJET** : Avis CDPENAF – PC 057 530 23 B0001 à OTTONVILLE et PC 057 530 23 B0002 à EBLANGE  
**REF** :

Les permis de construire n° 057 530 23 B0001 et n° 057 530 23 B0002 déposés par la société ENERGREEN PRODUCTION concernant la création d'un parc photovoltaïque au sol à sur les communes de **OTTONVILLE et EBLANGE** ont fait l'objet d'une auto-saisine de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La commission a examiné ce projet lors de la séance du 13/02/2024.

Au regard de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers , l'avis exprimé par la commission est **FAVORABLE**.

Le présent avis ne préjuge pas de la proposition de décision qui sera émise par le service instructeur.

Pour le préfet et par subdélégation,  
La cheffe de la division aménagement  
du service aménagement, biodiversité, eau

Béatrice VAGNER

COPIE: Sous-préfecture de Forbach – Boulay Moselle  
DDT – pôle ENR